

-Pétitionnaire:

EARL ROUSSELIERE
La Rousselière – Beaulieu-sur-Bressuire
79300 BRESSUIRE
Tél : 06.21364.08.81
robin.patrick21@orange.fr

ANNEXES AU
DOSSIER D'ENREGISTREMENT
ICPE

Objet :

Modification des effectifs animaux et mise à jour du plan d'épandage
(augmentation de la surface)

Effectifs demandés:

ICPE	2111	<ul style="list-style-type: none">• 6800 places de canards• 26500 places de poulets standards. Soit : <u>33300 emplacements de volailles</u>
------	------	--

SOMMAIRE

ANNEXE 1. PLAN D'EPANDAGE

- 1.1. BILAN CORPEN
- 1.2. EQUILIBRE DE FERTILISATION
- 1.3. RELEVÉ PARCELLAIRE
- 1.4. PLAN DE SITUATION DU PARCELLAIRE
- 1.5. CARTOGRAPHIE DES SURFACES EPANDABLES

ANNEXE 2. APTITUDE DES SOLS A L'EPANDAGE ET RISQUE EROSIF

- 2.1. APTITUDE DES SOLS REALISEE SUR LE PARCELLAIRE DESTINE A RECEVOIR LES EFFLUENTS DE L'EXPLOITATION EARL ROUSSELIERE
- 2.2. SYNTHESE DES RISQUES EROSIFS PAR PARCELLE

ANNEXE 1. PLAN D'EPANDAGE

1.1. BILAN CORPEN

1.2. EQUILIBRE DE FERTILISATION

1.3. RELEVÉ PARCELLAIRE

1.4. PLAN DE SITUATION DU PARCELLAIRE

1.5. CARTOGRAPHIE DES SURFACES EPANDABLES

ANNEXE 2. APTITUDE DES SOLS A L'EPANDAGE ET RISQUE EROSIF

2.1. APTITUDE DES SOLS REALISEE SUR LE PARCELLAIRE DESTINE A RECEVOIR LES EFFLUENTS DE L'EXPLOITATION EARL ROUSSELIERE

2.2. SYNTHESE DES RISQUES EROSIFS PAR PARCELLE

BILAN CORPEN

Année 2016

PRESENTATION DE L'EXPLOITATION

NOM :

EARL ROUSSELIERE

ADRESSE :

La Rousselière

Beaulieu-sur-Bressuire

CODE POSTAL :

79300

COMMUNE :

BRESSUIRE

Surface Agricole Utile (SAU) :	98.83	Ha
Surface Potentiellement Eposable (SPE) :	73.63	Ha
Surface non Eposable mais Paturée :	2.1	Ha
Surface en Parcours :	3.96	Ha
Surface Paturée :		Ha

ATELIER OVINS	Effectif	Temps présence stabulation	PRODUCTION/ANIMAL			VALEUR FERTILISANTE			
			N	P2O5	K2O	N	P2O5	K2O	N maîtrisab
Brebis	65	3	11.00	6.00	16.00	715	390	1 040	179
Agneaux engraisé produit	70	3	0.80	1.80	3.00	56	126	210	14
Agnelle	15	3	6.00	3.00	8.00	90	45	120	23
TOTAL OVINS						861	561	1 370	215

ATELIER VOLAILLES	places	Nb bandes	PRODUCTION/ANIMAL			VALEUR FERTILISANTE			
			N	P2O5	K2O	N	P2O5	K2O	N maîtrisab
Poulet standard	26500	4.5	0.028	0.015	0.033	3339	1789	3 935	3339
Pintade	20800	1.00	0.042	0.035	0.046	874	728	957	874
s à gaver "aliment - abreuve	6800	2.5	0.113	0.117	0.135	1921	1989	2 295	374
s à gaver "aliment - abreuve i	4800	1.00	0.129	0.114	0.145	619	548	696	312
TOTAL VOLAILLES						6 753	5 053	7 883	4 899

VALEUR FERTILISANTE			
N	P2O5	K2O	N maîtrisab
7 614	5 614	9 253	5 114

B . ENGRAIS DE FERME PRODUITS PAR LES ELEVAGES DE L'EXPLOITATION

Total (A)

C. SURFACE D'EPANDAGE NECESSAIRE AVANT IMPORT-EXPORT

AZOTE : 45 **PHOSPHORE:** 56

D . ENGRAIS DE FERME ACHETE OU RECU PAR LES SOLS

(le cas échéant boues, gadoues, composts, ...)

	Quantité	Unités Totales Achetées			N maîtrisab
		N	P2O5	K2O	

TOTAL (B) :

E . ENGRAIS DE FERME VENDU, DONNE

	Quantité	Unités Totales Vendues			N maîtrisab
		N	P2O5	K2O	

TOTAL (C) :

F . CALCUL DE LA PRESSION SUR PARCOURS (VOLAILLE)

SURFACE EN PARCOURS = 3.96

N	P
468.2	469.1
UN/Ha	UP/Ha

G . CALCUL DES REJETS DIRECTS SUR PATURE (BOVINS - OVINS - CAPRINS)

SURFACE PATUREE =

N	P

UN/Ha UP/Ha

APRES IMPORT / EXPORT:

[Total (A) + Total (B) - Total (C)]

TOTAL (1)

N	P2O5	K2O
7 614	5 614	9 253

H. SURFACE D'EPANDAGE NECESSAIRE APRES IMPORT-EXPORT

AZOTE :

45

PHOSPHORE:

56

I. PRESSION sur la SAU :

seuils à respecter : 170 kgN/ha de SAU et 100 kgP/ha de SD

SAU = 98.83

SPE + Rejets Directs = 79.69

N	P
77.0	70.5

UN/Ha UP/Ha



SURFACE D'EPANDAGE NECESSAIRE (selon références corpen)

Nom : EARL ROUSSELIERE
 Adresse : La Rousselière
 79300

BRESSUIRE

Date = 26 octobre 2017

CHEPTEL	Nombre d'animaux	Présence exploitat en mois	Présence bâtiment en mois	Fertilisants produits en Kgs			Répartition						
				N	P2O5	K20	azote (N)		phosphore (P)		potasse (K)		
							paturage	maitris.	paturage	maitris.	paturage	maitris.	
OVINS	x												
Brebis	65	12	3	715	390	1040	536	179	292.5	98	780	260	
Agneaux engraisé produit	70	12	3	56	126	210	42	14	94.5	32	158	53	
Agnelle	15	12	3	90	45	120	68	23	33.8	11	90	30	
Total Ovins	x			861	561	1370	646	215	421	140	1028	343	
CHEPTEL	animaux par bande	Présence exploitat en mois	Bandes par an	Fertilisants produits en Kgs			Répartition						
				N	P2O5	K20	azote (N)		phosphore (P)		potasse (K)		
							paturage	maitris.	paturage	maitris.	paturage	maitris.	
VOLAILLES (aliment standard)	x												
Poulet standard	26500		4.5	3339	1789	3935		3339		1789		3935	
Pintade	20800		1	874	728	957		874		728		957	
Canard mulard près à gaver "aliment - abreuvi extérieur" (phytase)	6800		2.5	1921	1989	2295	1547	374	1598	391	1836	459	
Canard mulard près à gaver "aliment - abreuvi intérieur" (phytase)	4800		1	619	548	696		619		548		696	
Total Volailles	x			6753	5053	7883	1547	5206	1598	3456	1836	6047	

"RECAPITULATIF"

AVANT IMPORT - EXPORT	PRODUCTION TOTALE en unités	7614	5614	9253
	SURFACE D'EPANDAGE NECESSAIRE	45	56	
APRES IMPORT - EXPORT	PRODUCTION TOTALE en unités	7614	5614	9253
	SURFACE D'EPANDAGE NECESSAIRE	45	56	
	PRODUCTION MAÎTRISABLE en unités	5421	3596	6390
	PRODUCTION REJETS PARCOURS en unités	1547	1598	1836
	PRODUCTION REJETS PÂTURAGE en unités	646	421	1028
BILAN		SURFACE en Ha	PRESSION à L'Ha	
			N	P
	SURFACE AGRICOLE UTILE	98.83	77.0	56.8
	SURFACE POTENTIELLE EPANDABLE	75.02	80.9	53.5
	SURFACE PÂTUREE EXCLUE			
	SURFACE (S.P.E + Pâturée exclue)	75.02	80.9	53.5
SURFACE PARCS (si concerné)	3.96	390.7	403.5	
SURFACE GLOBALE EXPLOITATION	78.98	77.0	71.1	

Fiche justificative de l'objectivité des rendements campagne 2017/2018

Code adhérent	45982
Exploitation	EARL ROUSSELIERE



Méthode de détermination de l'objectif de rendement

4 et 5 valeurs, moyenne des rendements en excluant le meilleur et le moins bon

Moins de 4 valeurs, pas assez de valeurs pour calculer un objectif => prendre les références GREN

SITUATION AGRO	Culture	unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	OBJT RDT
	Blé tendre						3.50	5.70	3.20	5.00	4.25
	colza						2.50		3.20	3.50	GREN
	Chanvre								4.00	3.50	GREN
	mais grain							6.00			GREN
	Orge de printemps							2.00		1.00	GREN
	Orge d'Hiver						6.00		4.00		GREN
	seigle							5.00	3.00		GREN
	triticale						5.00	5.00	3.00	4.00	4.50
											GREN
											GREN
											GREN
											GREN

Commentaires :

Les objectifs de rendements ont été calculés à partir des moyennes de rendements historique depuis 5 ans et par ensemble agronomique homogène.

Synthèse de fertilisation de l'EARL LA ROUSSELIERE

Effluents	Produit	Teneur totale	
		N	P2O5
		Fumier d'ovins + pâture	861
	Fumier de volailles (hors parcours)	5206	3456
Total à gérer sur l'exploitation avant import		6 067	4 017

Espèce	Organe	Surface (ha)	Obj RDT (T)	Type de production	Export uN	Export uP2O5	Total export uN	Total export uP2O5
Autre utilisation		0.27			0	0	0	0
Bande enherbée Autres		0.09			0	0	0	0
Bande enherbée PN		0.09			0	0	0	0
Blé tendre d'hiver		26.47	42.5	Production principale	1.9	0.9	2137	1012
Chanvre		10.39	8	Production principale	12	3.7	997	308
Colza		23.85	32	Production principale	3.5	1.4	2671	1068
Mais grain		7.86	80	Production principale	1.5	0.7	943	440
PN pâturée			5.67	Production principale	30	8	0	0
PN pâturée fauchée		23.19	5	Production principale	25	8	2899	928
RGI		2.06	10	Production principale	25	8	515	165
Triticale		4.68	55	Production principale	1.9	0.9	489	232
<i>TOTAL PROD PRINCIPALE</i>		<i>98.86</i>						
RGI dérobé		10.39	5	Dérobé	25	8	1299	416
Surface déployée		98.86					11951	4568

SAU	98.86
SPE	75
SD	90

BILAN	avant apports minéraux	-5 884	-551
	<i>apports minéraux</i>	5 884	551
	après import organique et apports minéraux	0	0
	Un et P orga/ha SAU	0	0

RELEVÉ PARCELLAIRE



Pôle Service - CAVAC
12 Boulevard Réaumur, BP 27
85001 La Roche-sur-yon cedex
Tel : 02 51 36 57 03 / Fax : 02 51 36 57 12

EXPLOITATION : EARL ROUSSELIERE
La Rousseliere
Beaulieu-sous-Bressuire
79300 BRESSUIRE

SAU(Ha) : 98.86

0

SPE 50 m : 85.36

SPE 100 m : 73.63

Surface épannable (Ha) : 73.63
(SPE - jachère - cultures non épannables)

Surface non-épannable mais pâturée (Ha) : 2.10

Surface épannable + Rejets Directs : 75.74

COMMUNE :

BRESSUIRE

		SAU	Occupation de sol	Surface épandable		Surface non épandable		Exclusions
ILOT :				Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
1	SURFACE TOTALE :	10.39						
NOM PARCELLE :	Champ Bois Giraud B	6.20	Culture	6.19	6.20	0.01	0.00	point d'eau
		2.11	Culture	2.10	2.10	0.01	0.01	
NOM PARCELLE :	Champ Bois Giraud A	0.21	Prairie nat	0.21	0.21	0.00	0.00	tiers
		1.87	Culture	1.13	1.68	0.74	0.19	
Total Ilot :		10.39		9.63	10.19	0.76	0.20	
2	SURFACE TOTALE :	4.68						
NOM PARCELLE :	Maison Neuve 2	4.68	Culture	4.20	4.20	0.48	0.48	point d'eau cours d'eau cours d'eau / point d'eau
Total Ilot :		4.68		4.20	4.20	0.48	0.48	
3	SURFACE TOTALE :	1.58						
NOM PARCELLE :	Derrière Maison	1.58	Prairie nat	1.18	1.18	0.40	0.40	cours d'eau
Total Ilot :		1.58		1.18	1.18	0.40	0.40	
4	SURFACE TOTALE :	9.00						
NOM PARCELLE :	Long Rivière 4	0.61	Prairie nat	0.00	0.00	0.61	0.61	point d'eau cours d'eau cours d'eau / fosse cours d'eau / point d'eau

COMMUNE :

BRESSUIRE

SAU

Occupation de sol

Surface épannable

Surface non épannable

Exclusions

ILOT : 4	SURFACE TOTALE : 9.00			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE : Grand Champ		8.39	Culture	7.88	7.88	0.51	0.51	fosse point d'eau cours d'eau cours d'eau / fosse cours d'eau / point d'eau
<u>Total Ilot :</u>		9.00		7.88	7.88	1.12	1.12	

ILOT : 5	SURFACE TOTALE : 6.22			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE : Grimaudière		6.22	Culture	3.83	5.35	2.39	0.87	fosse tiers tiers / fosse
<u>Total Ilot :</u>		6.22		3.83	5.35	2.39	0.87	

ILOT : 6	SURFACE TOTALE : 4.82			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE : Parcours 6		3.96	Parcours	0.00	3.96	3.96	3.96	
NOM PARCELLE : Bord Rivière 6		0.86	Prairie nat	0.56	0.56	0.30	0.30	fosse cours d'eau cours d'eau / fosse
<u>Total Ilot :</u>		4.82		0.56	4.52	4.26	4.26	

ILOT : 7	SURFACE TOTALE : 3.21			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE : Champ Godet		3.21	Culture	3.21	3.21	0.00	0.00	

COMMUNE :

BRESSUIRE

SAU

Occupation de sol

Surface épannable

Surface non épannable

Exclusions

ILOT : 7	SURFACE TOTALE : 3.21			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
<u>Total Ilot :</u>		3.21		3.21	3.21	0.00	0.00	

ILOT : 8	SURFACE TOTALE : 4.94			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE : Champ Marolleau		4.94	Culture	4.74	4.85	0.20	0.09	point d'eau
<u>Total Ilot :</u>		4.94		4.74	4.85	0.20	0.09	

ILOT : 9	SURFACE TOTALE : 2.65			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE : Champ Rivière 9		0.61	Prairie nat	0.40	0.40	0.21	0.21	fosse
NOM PARCELLE : Champ Moha		1.00	Prairie nat	1.00	1.00	0.00	0.00	
NOM PARCELLE : Bord Rivière 9		1.04	Prairie nat	0.77	0.77	0.27	0.27	point d'eau tiers / point d'eau tiers
<u>Total Ilot :</u>		2.65		2.17	2.17	0.48	0.48	

ILOT : 10	SURFACE TOTALE : 3.80			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE : Ménardière 2		1.69	Prairie nat	1.69	1.69	0.00	0.00	
NOM PARCELLE : Ménardière 1		0.40	Prairie nat	0.40	0.40	0.00	0.00	
		1.71	Culture	1.38	1.71	0.33	0.00	

COMMUNE :

BRESSUIRE

Total Ilot :

SAU

3.80

Occupation de sol

Surface épannable

3.47 3.80

Surface non épannable

0.33 0.00

Exclusions

ILOT :	12	SURFACE TOTALE :	4.18			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE :	Parcours A			0.27	Inculte	0.00	0.00	0.27	0.27	
NOM PARCELLE :	Maillard			3.91	Culture	2.08	3.27	1.83	0.64	point d'eau tiers / point d'eau tiers
<u>Total Ilot :</u>			4.18			2.08	3.27	2.10	0.91	

ILOT :	13	SURFACE TOTALE :	9.25			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE :	L'Aublinière 2			0.09	bande enherbUe	0.00	0.00	0.09	0.09	
NOM PARCELLE :	L'Aublinière 1			2.96	Culture	1.51	2.36	1.45	0.60	point d'eau cours d'eau / point d'eau tiers
NOM PARCELLE :	L'Aublinière 2			2.45	Culture	0.62	1.73	1.83	0.72	cours d'eau tiers
NOM PARCELLE :	L'Aublinière A			3.75	Culture	2.80	3.11	0.95	0.64	point d'eau cours d'eau / point d'eau tiers
<u>Total Ilot :</u>			9.25			4.93	7.20	4.32	2.05	

COMMUNE :

BRESSUIRE

SAU

Occupation de sol

Surface épannable

Surface non épannable

Exclusions

ILOT : 14	SURFACE TOTALE : 3.64			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE : Les Brandes		3.64	Prairie nat	1.30	1.30	2.34	2.34	fosse point d'eau tiers tiers / fosse tiers / point d'eau tiers / point d'eau / fosse
Total Ilot :		3.64		1.30	1.30	2.34	2.34	

ILOT : 15	SURFACE TOTALE : 4.67			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE : Maison Neuve 1		4.67	Culture	3.92	4.59	0.75	0.08	tiers
Total Ilot :		4.67		3.92	4.59	0.75	0.08	

ILOT : 19	SURFACE TOTALE : 1.44			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE : Champ Launay A		0.66	Prairie nat	0.51	0.51	0.15	0.15	point d'eau cours d'eau point d'eau cours d'eau
		0.78	Hydromorphie	0.00	0.00	0.78	0.78	
Total Ilot :		1.44		0.51	0.51	0.93	0.93	

ILOT : 20	SURFACE TOTALE : 2.47			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE : Haut Côté		2.47	Culture	2.47	2.47	0.00	0.00	
Total Ilot :		2.47		2.47	2.47	0.00	0.00	

COMMUNE :

BRESSUIRE

SAU

Occupation de sol

Surface épannable

Surface non épannable

Exclusions

ILOT : 21	SURFACE TOTALE : 2.06			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE : Champ Launay B								
		1.15	Culture	1.15	1.15	0.00	0.00	
		0.91	Culture	0.91	0.91	0.00	0.00	
<u>Total Ilot :</u>		2.06		2.06	2.06	0.00	0.00	

ILOT : 22	SURFACE TOTALE : 2.95			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE : Champ Doyen								
		2.95	Culture	2.22	2.22	0.73	0.73	point d'eau cours d'eau
<u>Total Ilot :</u>		2.95		2.22	2.22	0.73	0.73	

ILOT : 28	SURFACE TOTALE : 2.36			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE : Doyen 3								
		2.36	Culture	0.83	1.94	1.53	0.42	tiers
<u>Total Ilot :</u>		2.36		0.83	1.94	1.53	0.42	

Total Commune : BRESSUIRE

84.31

61.19

72.91

23.12

15.36

COMMUNE :

MAULEON

SAU

Occupation de sol

Surface épannable

Surface non épannable

Exclusions

ILOT : 23	SURFACE TOTALE : 1.30			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE : St Aubin A		1.30	Prairie nat	1.30	1.30	0.00	0.00	
<u>Total Ilot :</u>		1.30		1.30	1.30	0.00	0.00	

ILOT : 24	SURFACE TOTALE : 0.51			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE : St Aubin B		0.51	Prairie nat	0.51	0.51	0.00	0.00	
<u>Total Ilot :</u>		0.51		0.51	0.51	0.00	0.00	

ILOT : 25	SURFACE TOTALE : 5.92			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE : St Aubin C		4.63	Prairie nat	4.63	4.63	0.00	0.00	
		1.29	Rejets Directs	0.00	0.00	1.29	1.29	
<u>Total Ilot :</u>		5.92		4.63	4.63	1.29	1.29	

ILOT : 26	SURFACE TOTALE : 0.68			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE : St Aubin D		0.38	Prairie nat	0.38	0.38	0.00	0.00	
		0.30	Rejets Directs	0.00	0.00	0.30	0.30	
<u>Total Ilot :</u>		0.68		0.38	0.38	0.30	0.30	

ILOT : 27	SURFACE TOTALE : 0.52			Lisier	Fumier	Lisier	Fumier	
NOM PARCELLE : St Aubin E		0.52	Rejets Directs	0.00	0.00	0.52	0.52	

COMMUNE :

MAULEON

Total Ilot :

SAU

Occupation de sol

Surface épannable

Surface non épannable

Exclusions

0.52

0.00 0.00

0.52 0.52

Total Commune : MAULEON

8.93

6.83 6.83

2.10 2.10

VOULTEGON

SAU

Occupation de sol

Surface épannable

Surface non épannable

Exclusions

ILOT : 16 SURFACE TOTALE : 3.07

NOM PARCELLE : Sizon 1

Total Ilot :

3.07

Culture

3.07 3.07

0.00 0.00

3.07

3.07 3.07

0.00 0.00

ILOT : 17 SURFACE TOTALE : 1.31

NOM PARCELLE : Sizon 2

Total Ilot :

1.31

Culture

1.31 1.31

0.00 0.00

1.31

1.31 1.31

0.00 0.00

ILOT : 18 SURFACE TOTALE : 1.24

NOM PARCELLE : Sizon 3

Total Ilot :

1.24

Culture

1.24 1.24

0.00 0.00

1.24

1.24 1.24

0.00 0.00

Total Commune : VOULTEGON

5.62

5.62 5.62

0.00 0.00

APTITUDE DES SOLS A L'EPANDAGE **DES PARCELLES RECEVANT LES EFFLUENTS** **DE L'EXPLOITATION EARL LA ROUSSELIERE**

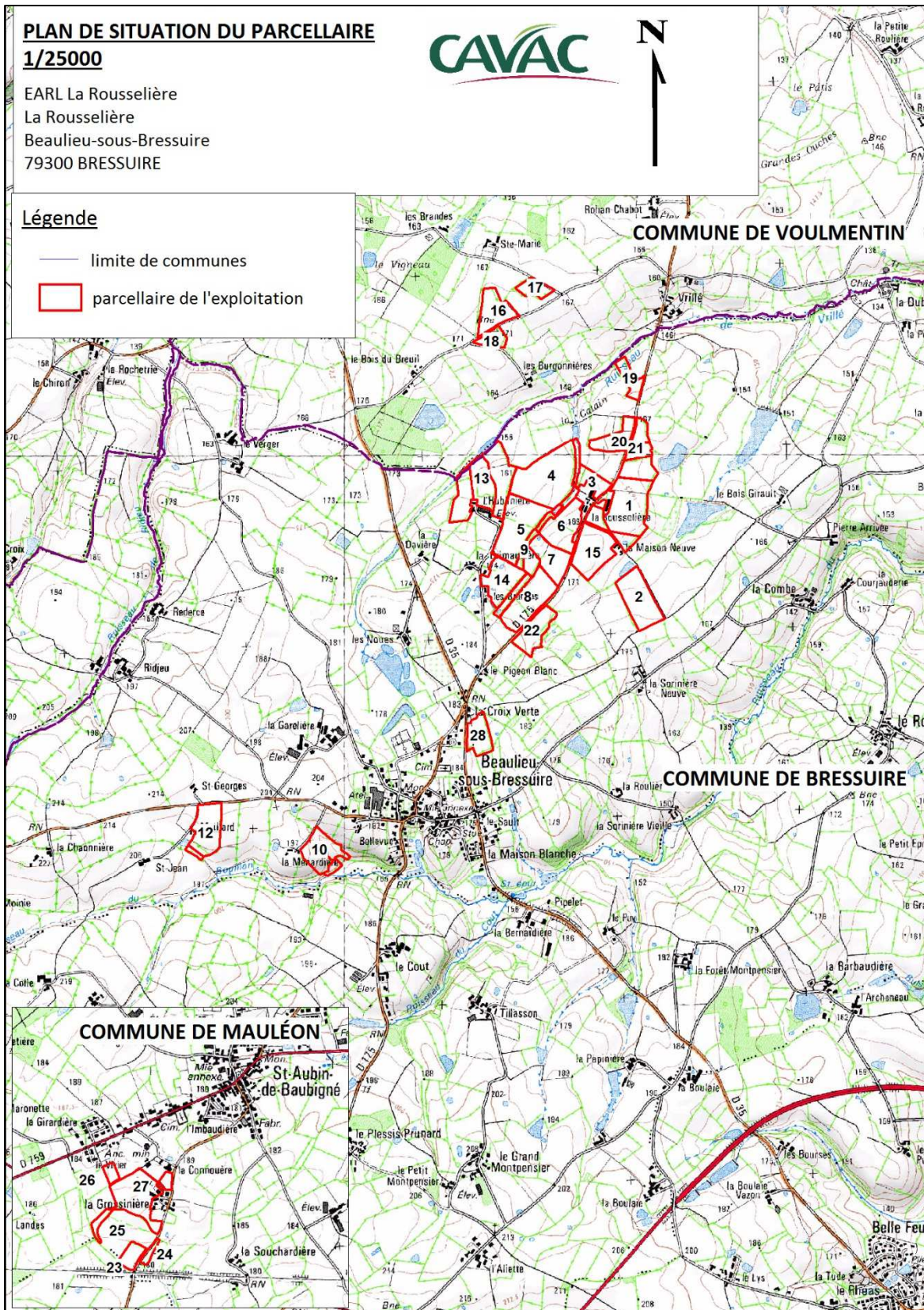
L'étude agro-pédologique est une partie de l'étude d'impact des Installations classées. Dans cette étude, la totalité des terrains est visitée. Ils sont caractérisés pédologiquement et on relève l'occupation du sol (habitations, équipements sportifs, industries sensibles, périmètres de protections, cours d'eau...). Le but de l'étude est de vérifier que les épandages des effluents en provenance de l'élevage ne sont pas source de pollution pour les eaux de surface ou souterraines.

Cette étude vient compléter la partie réglementaire du plan d'épandage.

L'élevage de l'EARL Rousselière est une installation classée pour la protection de l'environnement soumise au régime de l'enregistrement. De ce fait, une étude agro-pédologique des sols est obligatoire.

I. DETERMINATION DU PERIMETRE D'ETUDE

Le plan d'épandage de l'EARL Rousselière n'est constitué que des parcelles de l'EARL et représente une Surface Agricole Utile de 98,86 ha.



Toutes les parcelles concernées par l'épandage se trouvent dans le Département des Deux-Sèvres et sur les territoires des communes suivantes :

Communes	Ilots	Surface en ha
BRESSUIRE	1 à 10, 12 à 15, 19 à 22, 28	84.31
MAULEON	23 à 27	8.93
VOULMENTIN	16 à 18	5.62
Total de la surface engagée dans le plan d'épandage		

Les 3 communes se situent en zone vulnérable définie par le 5ème programme de la Directive Nitrates du département des Deux-Sèvres (arrêté du 29 juin 2009). Elle impose des distances d'interdiction d'épandre par rapport aux cours d'eau, fossés, tiers, puits.....afin de limiter les risques sur l'environnement (rejets de nitrates dans l'eau, nuisances olfactives....), de respecter le seuil des 170 uN/ha épandables....

II. METHODOLOGIE

Le protocole mis en place s'effectue en 3 parties : 1 phase bureau, 1 phase terrain et une seconde phase bureau.

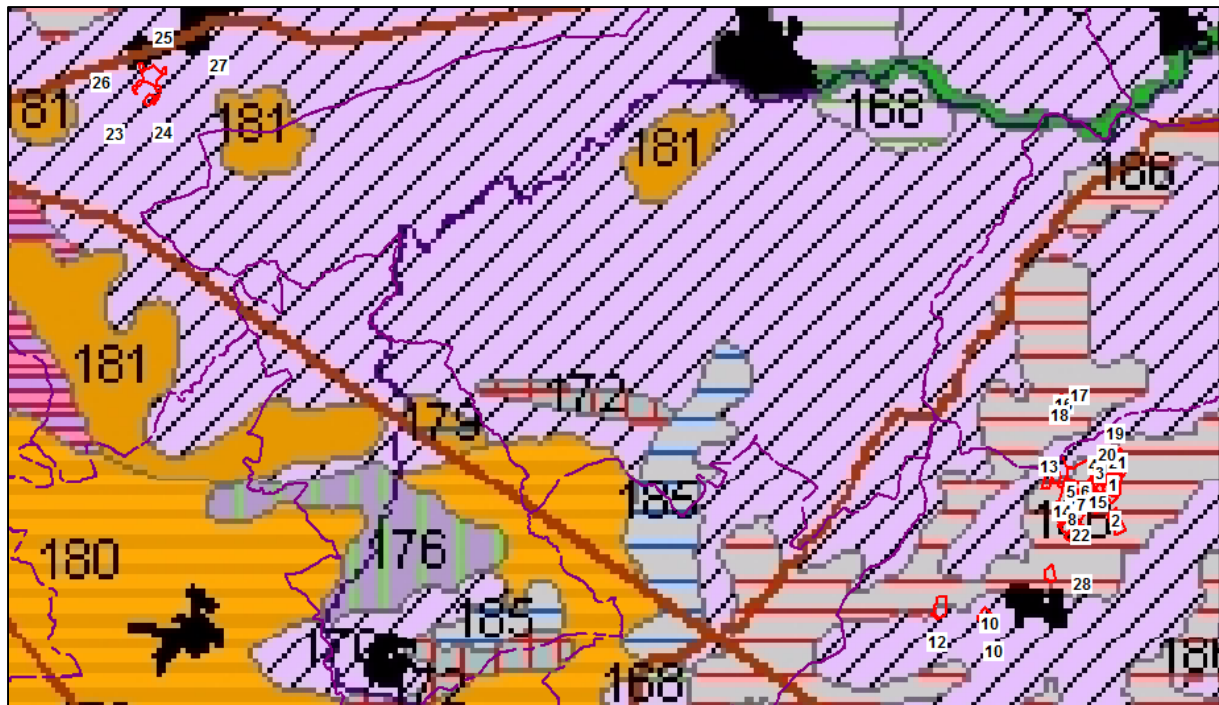
II.1. La phase bureau

- L'étude de la carte IGN (source : geoportail.gouv.fr, consulté en septembre 2017) a permis d'appréhender la topographie et l'hydrographie du périmètre d'étude. La topographie joue un rôle important dans le ruissellement des eaux pluviales et des éléments fertilisants alors entraînés vers des sources naturelles d'eau. Les zones à forte pente sont déconseillées lors des épandages, en particulier les lisiers car dans ce cas les sols ont un pouvoir épurateur limité.








⇒ Certaines parcelles concernées par l'étude présentent des pentes peu importantes mais pouvant quand même être concernées par des restrictions au niveau de l'épandage notamment en terme de doses et de dates d'apport .

- L'analyse de la carte pédologique permet une première approche du type de terre que l'on va trouver lors des sondages.

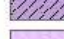
D'après la carte pédologique régionale, l'exploitation et le parcellaire épandable reposent principalement sur des sols limoneux, des sols limono- sableux sur altérites de granite.




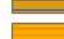
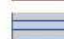

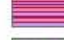


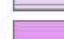


Plateaux du Seuil du Poitou

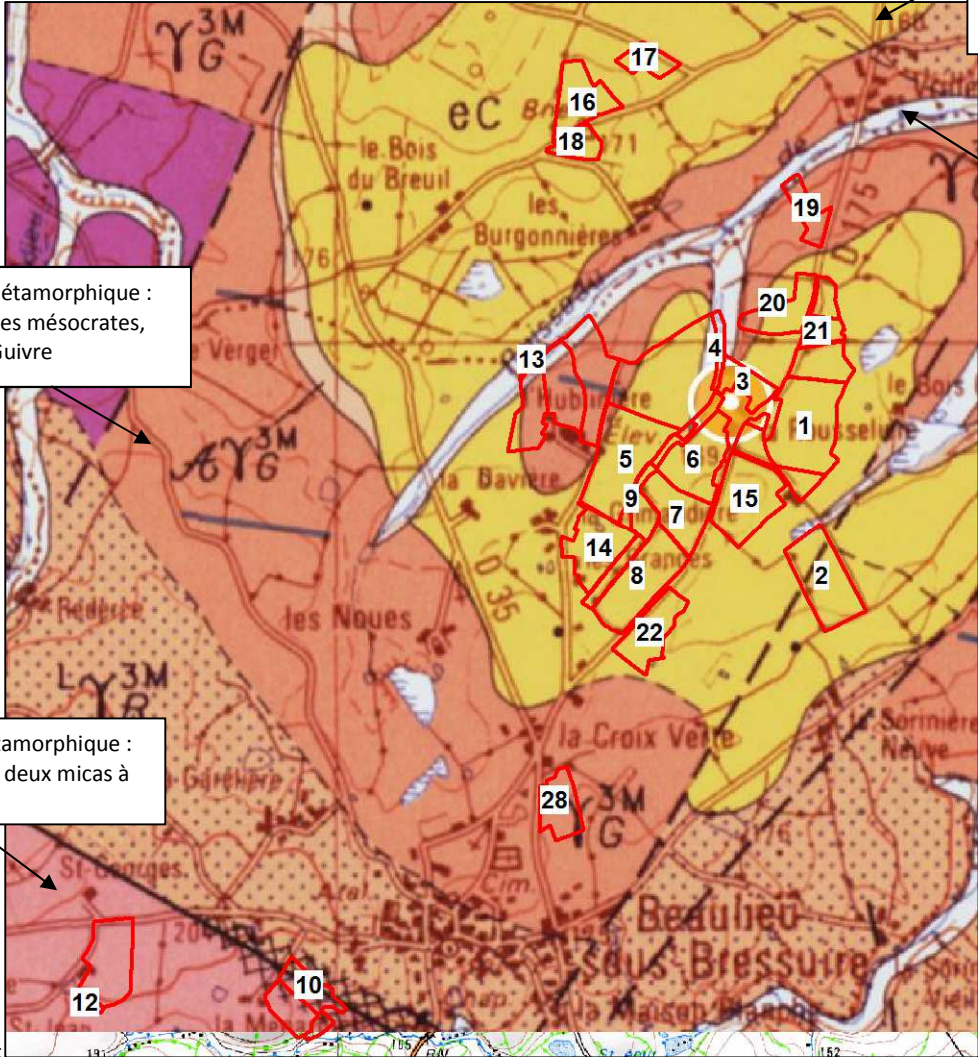
-  UC 69, 133, 138, 141 - Argile à silex peu profonde
-  UC 70, 134, 142 - Argile à silex profonde
-  UC 71, 120, 113 - Bonnaie
-  UC 112, 119, 130 - Terres fortes
-  UC 129 - Colluvion sur calcaire
-  UC 143 - Argile à silex peu profonde sur socle
-  UC 144 - Argile à silex profonde sur socle

Collines et plateaux des massifs anciens

-  UC 89, 146, 168 - Sols sur diorites
-  UC 90, 124, 169 - Sols sur granite rose
-  UC 91, 147, 170 - Sols sur granite à ceux micas
-  UC 92, 148, 171 - Sols sur leucogranite
-  UC 94, 152, 174 - Sols sur gneiss et cornéenne
-  UC 149 - Sols sur granite porphyroïde
-  UC 150 - Sols sur granite porphyroïde rose
-  UC 151 - Sols sur granite de Monccourant
-  UC 153 - Sols sur schistes verts
-  UC 154 - Sols sur schistes pourprés

-  UC 155, 177 - Sols sur schistes et grès verts
-  UC 156, 178 - Sols sur rhyolite schisteuse
-  UC 157, 175 - Sols sur schistes granitisés
-  UC 158, 172 - Sols sur quartzite
-  UC 159 - Sols sur schistes bleus
-  UC 160, 179 - Sols argileux sur socle
-  UC 161, 180 - Sols profonds sur schistes
-  UC 162, 182 - Sols sableux
-  UC 163, 185 - Sols limoneux profonds
-  UC 164, 186 - Sols limoneux sur altérite de granite
-  UC 165, 187 - Sols limoneux sur altérite de schiste
-  UC 173 - Sols sur migmatite
-  UC 176 - Sols sur micaconistes
-  UC 181 - Sols profonds sur granite
-  UC 183 - Sols limoneux sur granite
-  UC 184 - Sols limoneux sur rhyolite

- ◆ *L'analyse de la carte géologique* permet d'apprécier les différents substrats représentés dans la zone d'étude. La nature de la roche-mère va jouer un rôle important dans l'aptitude des sols à l'épandage, surtout lorsque la profondeur du sol est faible. En effet, une roche peut influencer sur le pH et la libération d'éléments minéraux. Elle peut également retenir plus ou moins l'eau.



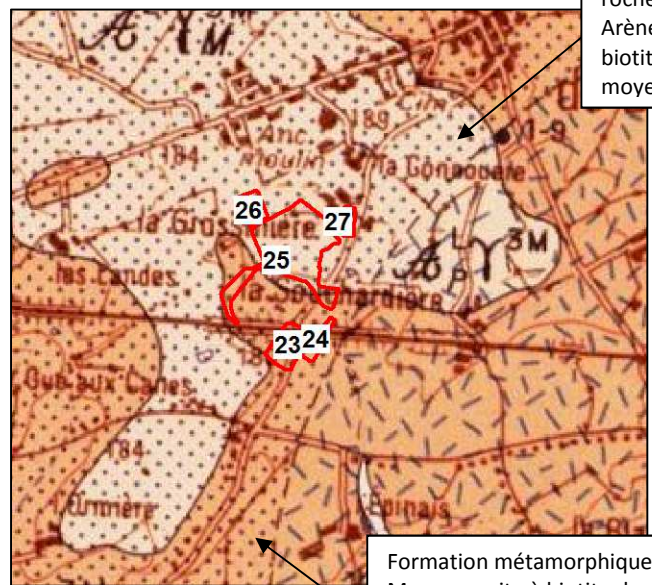
Formation sédimentaire :
Cailloutis à silex et
dragées de quartz

Formation sédimentaire :
Alluvions récentes et
actuelles et argiles de
fond de vallées

Formation métamorphique :
Monzogranites mésocrates,
faciès de la Guivre

Formation métamorphique :
Leucogranite à deux micas à
grain moyen

Formation d'altération de la
roche métamorphique :
Arène de monzogranite à
biotite de Moulins, à grain
moyen isotrope



Formation métamorphique :
Monzogranite à biotite de
Moulins, à grain moyen
isotrope

Le département des Deux-Sèvres est situé à un carrefour géologique entre le Massif Armoricaire, le Bassin Aquitain et le Bassin Parisien. Le territoire d'étude se situe à l'extrémité Sud du Massif Armoricaire. Son sous-sol est essentiellement formé de roches granitiques, recouvert par une fine couche d'argile.

La majorité des parcelles reposent sur une structure géologique homogène :

- Formations magmatiques : leucogranite à deux micas ou monzogranite à biotite. Ces formations peuvent directement constituer le sous-sol ou par des phénomènes d'altération être surplombés par un horizon d'altération.

Une partie des parcelles repose sur une formation sédimentaire :

- Cailloutis à silex et dragée de quartz (matrice argilo-sableuse).

Les parcelles situées dans les fonds de vallées reposent sur :

- des formations sédimentaires : alluvions récentes et actuelles, argiles de fond de vallée

II.2. La phase terrain

◆ Caractéristiques d'un sol

Les caractéristiques d'un sol vont conditionner sa capacité d'épuration et de rétention des éléments nutritifs ainsi que sa capacité à restituer ces éléments aux cultures.

- la texture :

C'est la composition granulométrique de la terre fine. Elle permet d'apprécier la perméabilité du sol et sa capacité à retenir l'eau dans le sol (réserve utile).

En effet, *un sol à texture argileuse* a une bonne rétention de l'eau mais aura tendance à s'engorger facilement. Ce sont des sols collants donc difficile à travailler. Cette texture s'accompagne souvent d'une structure compacte.

A l'inverse, *une texture sableuse* a une rétention de l'eau faible voire nulle. Elle entraîne le lessivage des effluents en profondeur, vers les nappes, avant que les éléments fertilisants ne soient fixés par les plantes.

Les sols de texture à tendance limoneuse ont une macroporosité très faible (mauvaise aération et circulation de l'air et de l'eau dans le sol). Ils ont une forte tendance à former une croûte de battance qui empêche l'infiltration de l'eau plus en profondeur et entraîne le ruissellement.

- la profondeur du sol

Un sol profond permet une migration progressive des effluents. Les éléments nutritifs sont alors rapidement captés par les colloïdes du sol, puis par les cultures. Lorsque le sol est peu profond, il faut tenir compte du substrat.

- l'hydromorphie

Les traces d'hydromorphie résultent d'un engorgement soit temporaire, soit permanent.

Lorsque la nappe est temporaire, on voit apparaître des tâches de rouille qui sont issues de l'oxydation du fer par l'oxygène contenu dans l'eau. On peut parfois constater des tâches plus claires qui résultent de la lixiviation de ce fer en profondeur. Cette nappe temporaire peut être provoquée par un horizon ou substrat sous-jacent compact difficilement infiltrable.

Lorsque la nappe est permanente, on a la présence d'horizons bleu-vert issus de la réduction du fer.

Ces 2 phénomènes indiquent qu'à un moment donné, il y a une forte diminution de l'oxygène, défavorable au développement racinaire des cultures et à l'activité biologique. La minéralisation de la matière organique se trouve alors très ralentie.

Des épandages sur des zones régulièrement engorgées ou avec l'apparition d'une nappe proche de la surface, peut entraîner la pollution de ces eaux. Les contraintes sont plus ou moins fortes suivant la profondeur d'apparition de la nappe.

◆ Protocole

Le protocole utilisé est une prospection systématique du terrain avec un prélèvement à la tarière, effectué à chaque modification de la topographie, de l'assolement ou d'observations notables du milieu.

49 sondages ont été réalisés sur les 98,86 ha ce qui représente environ 1 sondage pour 2 hectares suivant l'hétérogénéité du terrain. Toutefois, certaines parcelles non épandues ont été exclues des prospections suivant les dires de l'exploitant : parcelles en parcours, parcelles de fond de vallées..... La surface prospectée représente une surface d'environ 82 ha. La densité de sondages est donc d'environ 1 sondage pour 1,7 ha. Quand une hétérogénéité est repérée sur des parcelles, des sondages complémentaires sont réalisés pour repérer la limite de changement de sol et d'aptitude.

Les critères pris en compte lors de la description des sondages sont :

- La profondeur du sol, apparition de la roche-mère :

Sols superficiels à moyennement profonds	< 20 cm de 20 à 40 cm
Sols moyennement profonds à assez profonds	De 40 à 60 cm De 60 à 90 cm
Sols assez profonds à profonds	De 90 à 120 cm > 120 cm

- La texture des différents horizons, estimée approximativement au toucher avec, pour déterminer la teneur limon/argile, le test du « boudin »
- L'hydromorphie et sa profondeur d'apparition

Hydromorphie....	Tâches présentes
Nulle	Aucune
Faible	> 70 cm
Moyenne	> 50 cm
Moyenne à forte	Nettes dès 30 cm
Forte	Nombreuses au-delà de 30 cm et présentent dès la surface
Forte à très forte	Nombreuses dès la surface
Très forte	Matrice de l'horizon de surface réduite

- La nature des éléments grossiers et du substrat géologique, la charge en cailloux
- Le développement du profil : explication des codes utilisés :
 - SOLS LESSIVES EVENTUELLEMENT DEGRADES :
 - C : sol brun faiblement lessivé Bt en profondeur, avec % argile x (1.3 à 1.8)
 - L : sol lessivé avec Bt en profondeur, avec % argile x (+ de 1.8)
 - D : sol lessivé faiblement dégradé, début blanchiment sous le labour
 - E : sol dégradé, blanchi limoneux sous le labour.

III. LA 2^{EME} PHASE BUREAU : MISE EN FORME DES RESULTATS

Une synthèse des notes prise à chaque échantillon est repris et une cartographie du parcellaire est réalisée afin de rendre compte des aptitudes à l'épandage de chaque parcelle.

L'interprétation de chaque sondage est faite en se basant sur la notation expliquée ci-dessus et chaque sondage se voit intégrer dans une des 3 classes d'aptitudes définies comme suit :

Classe d'aptitude 2 : sols profonds (4, 5 et 6) et à hydromorphie faible voire nulle (0, 1 et 2). Epandage possible toute l'année (hors périodes d'interdiction réglementaires).

Classe d'aptitude 1 : sols limités soit par une faible profondeur (3 et 4) soit par une hydromorphie marquée (3 et 4).

Epandage possible en période de déficit hydrique ou à dose faible pour les effluents de type II.

Classe d'aptitude 0 : sols hydromorphes à nappes permanentes associées parfois à une faible épaisseur. Les épandages y sont interdits toute l'année à cause d'une minéralisation faible et d'un fort risque de ruissellement qui entraînerait une pollution des eaux de surface et des nappes superficielles.

RESULTATS

Nombre de sondages réalisés : 49

Surface sondée : 77 ha

} Moyenne de 1.6 sondage par ha

Le tableau suivant présente les résultats des sondages. Ils sont présentés par niveau d'aptitude à l'épandage.

Aptitude 0 : 1 sondages

Aptitude 1 : 2 sondages

Aptitude 2 : 46 sondages

ilot	Code sondage	type de sol	Couleur	Profondeur	matériau	% caillou surface	Hydromorphie	Aptitude finale	Commentaire
14	1	Limoneux qui s'enrichi en argile en profondeur	Brun qui s'éclaircie en profondeur	60 cm	Limon	2%	peu, à partir de 40cm	2	
9	2	0 - 45 Limon sableux 45-55 Limon en mélange avec argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	55 cm	Limon sableux	2%	non	2	
5	3	0 - 45 Limon sableux 40-50 Limon enrichi en argile 50 - 55 Argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	55 cm	Limon sableux	2%	traces d'oxydation à partir de 40 cm (< 5%)	2	
5	4	0 - 35 Limon	Brun	> 35 cm	Limon sableux	10%	non	2	Refus carrière sur cailloux à 35 cm
13	5	0 - 45 Limon sableux 45-55 Limon en mélange avec argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	55 cm	Limon sableux	2%	non	2	
4	6	0 - 45 Limon sableux 45-50 Limon en mélange avec argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	50 cm	Limon sableux	2%	traces d'oxydation à partir de 40 cm (< 5%)	2	
4	7	0 - 45 Limon sableux 45-50 Limon en mélange avec argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	50 cm	Limon sableux	5%	traces d'oxydation à partir de 40 cm (< 5%)	2	
4	8	0 - 40 Limon sableux 40-60 Limon en mélange avec argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	60 cm	Limon sableux	2%	non	2	
13	9	0 - 45 Limon sableux 45-55 Limon en mélange avec argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	55 cm	Limon sableux	2%	non	2	
13	10	0 - 45 Limon sableux 40-45 Limon enrichi en argile 45 - 50 Argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	55 cm	Limon sableux	2%	non	2	
13	11	0 - 45 Limon sableux 40-45 Limon enrichi en argile 45 - 50 Argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	55 cm	Limon sableux	2%	non	2	
13	12	0 - 45 Limon sableux 40-45 Limon enrichi en argile 45 - 50 Argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	55 cm	Limon sableux	2%	non	2	
20	13	0 - 35 Limon	Brun	> 35 cm	Limon sableux	10%	non	2	Refus carrière sur cailloux à 35 cm
20	14	0 - 45 Limon sableux 45-55 Limon en mélange avec argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	50 cm	Limon sableux	1%	non	2	
21	15	0 - 45 Limon sableux 45-55 Limon en mélange avec argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	50 cm	Limon sableux	1%	non	2	
1	16	0 - 45 Limon sableux 45-55 Limon en mélange avec argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	50 cm	Limon sableux	1%	non	2	
1	17	0 - 45 Limon sableux 45-55 Limon en mélange avec argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	50 cm	Limon sableux	1%	non	2	
1	18	0 - 45 Limon sableux 45-55 Limon en mélange avec argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	50 cm	Limon sableux	1%	non	2	
1	19	0 - 40 Limon sableux 40 - 50 Limon enrichi en argile 50 - 60 Argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	60 cm	Limon sableux	2%	traces d'oxydation entre 40 et 50 cm (<5%)	2	
1	20	0 - 40 Limon sableux 40 - 50 Limon enrichi en argile 50 - 60 Argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	60 cm	Limon sableux	2%	non	2	
15	21	0 - 35 Limon	Brun	> 35 cm	Limon	10%	non	2	Refus carrière sur cailloux à 35 cm
15	22	0 - 40 Limon sableux 40 - 50 Limon enrichi en argile 50 - 60 Argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	60 cm	Limon sableux	2%	non	2	
7	23	0-40 Limon sableux 40 - 55 Limon argileux	Brun foncé qui s'éclaircie fortement en profondeur	55 cm	limon sableux	1%	non	2	
8	24	0-40 Limon sableux 40 - 60 Limon argileux	Brun foncé qui s'éclaircie fortement en profondeur	60 cm	limon sableux	1%	non	2	
8	25	0-35 Limon sableux 35 - 55 Limon argileux	Brun foncé qui s'éclaircie fortement en profondeur	55 cm	limon sableux	1%	non	2	
22	26	0 - 40 Limon sableux 40 - 50 Limon enrichi en argile 50 - 60 Argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	60 cm	Limon sableux	2%	traces d'oxydation entre 40 et 50 cm (<5%)	2	
22	27	0 - 40 Limon sableux 40 - 50 Limon enrichi en argile 50 - 60 Argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	60 cm	Limon sableux	2%	traces d'oxydation entre 40 et 50 cm (<5%)	2	
2	28	0 - 40 Limon sableux 40 - 50 Limon enrichi en argile 50 - 60 Argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	60 cm	Limon sableux	2%	traces d'oxydation entre 40 et 50 cm (<5%)	2	
2	29	0 - 30 Limon sableux 30 - 40 Limon enrichi en argile 40 - 55 Argilo-sableux 55 - 65 Argile d'altération	Brun qui devient ocre dans le 2ème horizon puis gris au niveau de l'horizon argilosableux	65 cm	Limon argileux	5% en surface, < 1% à partir de	traces de réduction marquées à partir de 40 cm	2	

19	30	0 - 45 Limon argileux 45 - 55 Argile limoneuse	Gris dès la surface	55 cm	Limon argileux	2%	traces d'oxydo-réduction qui se prolonge en profondeur	0
19	31	0 - 35 Limon argileux 35 - 45 Argile limoneuse	Brun qui devient gris en profondeur	45 cm	Limon argileux	2%	traces d'oxydo-réduction dès la surface qui augmentent avec la profondeur	1
17	32	0 - 40 Limon sableux 40-60 Limon enrichi en argile	Brun	60 cm	Limon sableux	5%	non	2
16	33	0 - 40 Limon sableux 40-60 Limon enrichi en argile	Brun	60 cm	Limon sableux	5%	non	2
16	34	0 - 40 Limon sableux 40-60 Limon enrichi en argile	Brun	60 cm	Limon sableux	5%	non	2
18	35	0 - 40 Limon sableux 40-60 Limon enrichi en argile	Brun	60 cm	Limon sableux	5%	non	2
28	36	0 - 35 Limon 35 - 45 : limon argileux 45 - 55 : Argile d'altération	Brun plutôt clair qui devient blanchâtre en profondeur	55 cm	Limon	1%	traces d'oxydation à 35 cm (environ 1%)	2
28	37	0 - 35 Limon 35 - 45 : limon argileux 45 - 55 : Argile d'altération	Brun plutôt clair qui devient blanchâtre en profondeur	55 cm	Limon	1%	traces d'oxydation à 35 cm (environ 2%)	2
10	38	0 - 30 Limon 30-40 Sable limoneux avec micas 40 - 50 : Argile d'altération	Brun plutôt clair	50 cm	Limon	1%	non	2
10	39	0 - 35 Limon argileux 35 - 45 Argile limoneuse	Brun qui devient gris en profondeur	45 cm	Limon argileux	2%	traces d'oxydo-réduction dès 30 cm qui augmentent avec la profondeur	1
12	40	0 - 45 Limon sableux 45-55 Limon en mélange avec argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	55 cm	Limon sableux	2%	non	2
12	41	0 - 45 Limon sableux 45-55 Limon en mélange avec argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	55 cm	Limon sableux	2%	non	2
26	42	0 - 45 Limon sableux 45-55 Limon en mélange avec argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	60 cm	Limon sableux	1%	traces d'oxydo-réduction dès 30 cm qui augmentent avec la profondeur	1
25	43	0 - 40 Limon sableux 40 - 50 Limon enrichi en argile 50 - 60 Argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	60 cm	Limon sableux	2%	traces d'oxydo-réduction dès 30 cm qui augmentent avec la profondeur	1
25	44	0 - 45 Limon sableux 45-55 Limon en mélange avec argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	60 cm	Limon sableux	1%	non	2
25	45	0 - 30 Limon sableux 30 - 50 Limon enrichi en argile 50 - 60 Argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	60 cm	Limon sableux	2%	traces d'oxydo-réduction dès 30 cm qui augmentent avec la profondeur	1
25	46	0 - 45 Limon sableux 45-55 Limon en mélange avec argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	60 cm	Limon sableux	1%	non	2
27	47	0 - 45 Limon sableux 45-55 Limon en mélange avec argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	60 cm	Limon sableux	1%	non	2
23	48	0 - 45 Limon sableux 45-55 Limon en mélange avec argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	60 cm	Limon sableux	1%	non	2
24	49	0 - 45 Limon sableux 45-55 Limon en mélange avec argile d'altération	Brun qui s'éclaircie en profondeur	60 cm	Limon sableux	1%	non	2



Photo 1 : Sondage 5



Photo 2 : Sondage 17



Photo 3 : Sondage 30 -> forte réduction dès la surface, témoin d'une hydromorphie prolongée



Photo 4 : Traces d'hydromorphie peu marquées (oxydation vers 30 cm) : Sondage n°31, 42, 43,45

IV. INTERPRETATION

Une grande partie des terres du périmètre d'étude présente des textures et des profils relativement homogènes permettant de supporter l'épandage de fumier de volailles.

Concernant les surfaces présentant une aptitude 2, il n'y a pas de restriction pour les épandages. Les sols sains, non hydromorphe et assez profond permettent un épandage du fumier sans risque de contamination de la nappe, ni risque de ruissellement avec toujours le respect du besoin de la culture et donc de la dose et de la période d'épandage. Quelques sondages ont présenté un refus de tarière sur cailloux vers 35 cm. Après échange avec l'exploitant et en tenant compte des sondages réalisés à proximité sur le même ensemble homogène, ces refus sont liés à un lit de cailloux localisé au niveau de la semelle de labour. Ces sondages ne sont pas représentatifs de la profondeur de sol sur la parcelle. L'absence de trace d'hydromorphie et de pente marquée permet d'estimer que ces sols ont une bonne aptitude à l'épandage.

Les terres d'aptitude 1 présentent des traces d'hydromorphie à des profondeurs moyennes ou en surface. Ces critères représentent un risque de ruissellement qui ne peut infiltrer le sol et qui peut donc stagner en surface, et un risque de lessivage par le sol qui absorbe des effluents de type II.

Pour ces terres on applique un épandage hors périodes pluvieuses et avant la mise en place de cultures : c'est-à-dire au printemps avant les cultures de printemps ou fin août avant l'implantation des colzas à des doses respectueuses du besoin des plantes.

Une zone d'aptitude 0 n'a été identifiée sur le parcellaire de l'EARL Rousselière. Une partie de l'ilot 19 a été exclue du plan d'épandage en raison d'une forte hydromorphie dans le sol.

RELEVÉ APTITUDE DES SOLS



Pôle Service - CAVAC
12 Boulevard Réaumur, BP 27
85001 La Roche-sur-yon cedex
Tel : 02 51 36 57 03 / Fax : 02 51 36 57 12

EXPLOITATION : EARL ROUSSELIERE
La Rousselière - Beaulieu sous Bressuire
79300 BRESSUIRE

SAU(Ha) : 98.86

Surface apte pour l'épandage (Ha) 81.40

COMMUNE :

BRESSUIRE

SAU

Aptitude des sols

Surface apte

Surface non épannable

Exclusions

ILOT :	1	SURFACE TOTALE :	10.39	SAU	Aptitude des sols	Surface apte	Surface non épannable	Exclusions
NOM PARCELLE :	Champ Bois Giraud B			6.20	Aptitude 2	6.20	0.00	
				2.10	Aptitude 2	2.10	0.00	
NOM PARCELLE :	Champ Bois Giraud A			0.21	Aptitude 2	0.21	0.00	
				1.68	Aptitude 2	1.68	0.00	
				0.19	Exclusion	0.00	0.19	
NOM PARCELLE :	Champ Bois Giraud B			0.01	Exclusion	0.00	0.01	
<u>Total Ilot :</u>				10.39		10.19	0.20	

ILOT :	2	SURFACE TOTALE :	4.68	SAU	Aptitude des sols	Surface apte	Surface non épannable	Exclusions
NOM PARCELLE :	Maison Neuve 2			4.20	Aptitude 2	4.20	0.00	point d'eau
				0.48	Exclusion	0.00	0.48	cours d'eau
								point d'eau
								cours d'eau
<u>Total Ilot :</u>				4.68		4.20	0.48	

ILOT :	3	SURFACE TOTALE :	1.58	SAU	Aptitude des sols	Surface apte	Surface non épannable	Exclusions
NOM PARCELLE :	Derrière Maison			1.18	Aptitude 2	1.18	0.00	cours d'eau
				0.40	Exclusion	0.00	0.40	cours d'eau
<u>Total Ilot :</u>				1.58		1.18	0.40	

ILOT :	4	SURFACE TOTALE :	9.00	SAU	Aptitude des sols	Surface apte	Surface non épannable	Exclusions

COMMUNE :

BRESSUIRE

SAU

Aptitude des sols

Surface apte

Surface non épannable

Exclusions

ILOT :	4	SURFACE TOTALE :	9.00	SAU	Aptitude des sols	Surface apte	Surface non épannable	Exclusions
NOM PARCELLE :	Long Rivière 4			0.61	Exclusion	0.00	0.61	
NOM PARCELLE :	Grand Champ			7.88	Aptitude 2	7.88	0.00	cours d'eau
				0.51	Exclusion	0.00	0.51	cours d'eau
<u>Total Ilot :</u>				9.00		7.88	1.12	

ILOT :	5	SURFACE TOTALE :	6.22	SAU	Aptitude des sols	Surface apte	Surface non épannable	Exclusions
NOM PARCELLE :	Grimaudière			5.35	Aptitude 2	5.35	0.00	tiers
				0.87	Exclusion	0.00	0.87	tiers
<u>Total Ilot :</u>				6.22		5.35	0.87	

ILOT :	6	SURFACE TOTALE :	4.82	SAU	Aptitude des sols	Surface apte	Surface non épannable	Exclusions
NOM PARCELLE :	Parcours 6			3.96	Exclusion	0.00	3.96	
NOM PARCELLE :	Bord Rivière 6			0.56	Aptitude 2	0.56	0.00	
				0.08	Exclusion	0.00	0.08	
				0.22	Exclusion	0.00	0.22	
<u>Total Ilot :</u>				4.82		0.56	4.26	

ILOT :	7	SURFACE TOTALE :	3.21	SAU	Aptitude des sols	Surface apte	Surface non épannable	Exclusions
NOM PARCELLE :	Champ Godet			3.21	Aptitude 2	3.21	0.00	

COMMUNE :

BRESSUIRE

Total Ilot :

SAU

3.21

Aptitude des sols

Surface apte

3.21

Surface non épannable

0.00

Exclusions

ILOT :	8	SURFACE TOTALE :	4.94				
NOM PARCELLE :	Champ Marolleau			4.85	Aptitude 2	4.85	0.00
				0.09	Exclusion	0.00	0.09
Total Ilot :			4.94			4.85	0.09

ILOT :	9	SURFACE TOTALE :	2.65				
NOM PARCELLE :	Champ Rivière 9			0.61	Aptitude 2	0.61	0.00
NOM PARCELLE :	Champ Moha			1.00	Aptitude 2	1.00	0.00
NOM PARCELLE :	Bord Rivière 9			0.77	Aptitude 2	0.77	0.00
				0.27	Exclusion	0.00	0.27
Total Ilot :			2.65			2.38	0.27

ILOT :	10	SURFACE TOTALE :	3.80				
NOM PARCELLE :	Ménardière 2			1.69	Aptitude 2	1.69	0.00
NOM PARCELLE :	Ménardière 1			0.40	Aptitude 2	0.40	0.00
				1.71	Aptitude 2	1.71	0.00
Total Ilot :			3.80			3.80	0.00

ILOT :	12	SURFACE TOTALE :	4.18				
---------------	-----------	-------------------------	-------------	--	--	--	--

COMMUNE :

BRESSUIRE

SAU

Aptitude des sols

Surface apte

Surface non épannable

Exclusions

ILOT :	12	SURFACE TOTALE :	4.18					
NOM PARCELLE :	Parcours A			0.27	Aptitude 0	0.00	0.27	
NOM PARCELLE :	Maillard			3.27	Aptitude 2	3.27	0.00	tiers
				0.64	Exclusion	0.00	0.64	tiers
<u>Total Ilot :</u>			4.18			3.27	0.91	

ILOT :	13	SURFACE TOTALE :	9.25					
NOM PARCELLE :	L'Aublinière 2			0.09	Aptitude 0	0.00	0.09	
NOM PARCELLE :	L'Aublinière 1			2.36	Aptitude 2	2.36	0.00	point d'eau tiers
NOM PARCELLE :	L'Aublinière 2			1.73	Aptitude 2	1.73	0.00	tiers
NOM PARCELLE :	L'Aublinière A			3.10	Aptitude 2	3.10	0.00	
				0.65	Exclusion	0.00	0.65	
NOM PARCELLE :	L'Aublinière 1			0.60	Exclusion	0.00	0.60	point d'eau tiers
NOM PARCELLE :	L'Aublinière 2			0.72	Exclusion	0.00	0.72	tiers
<u>Total Ilot :</u>			9.25			7.20	2.06	

COMMUNE :

BRESSUIRE

SAU

Aptitude des sols

Surface apte

Surface non épannable

Exclusions

ILOT :	14	SURFACE TOTALE :	3.64					
NOM PARCELLE :	Les Brandes							
		1.30		Aptitude 2	1.30	0.00	tiers	
		2.28		Exclusion	0.00	2.28	tiers / point d'eau	
		0.06		Exclusion	0.00	0.06	tiers	
							tiers / point d'eau	
<u>Total Ilot :</u>		3.64			1.30	2.34		

ILOT :	15	SURFACE TOTALE :	4.67					
NOM PARCELLE :	Maison Neuve 1							
		4.59		Aptitude 2	4.59	0.00		
		0.08		Exclusion	0.00	0.08		
<u>Total Ilot :</u>		4.67			4.59	0.08		

ILOT :	19	SURFACE TOTALE :	1.44					
NOM PARCELLE :	Champ Launay A							
		0.51		Aptitude 1	0.51	0.00	point d'eau	
		0.15		Exclusion	0.00	0.15	point d'eau	
		0.78		Aptitude 0	0.00	0.78	point d'eau	
<u>Total Ilot :</u>		1.44			0.51	0.93		

ILOT :	20	SURFACE TOTALE :	2.47					
NOM PARCELLE :	Haut Côté							
		2.47		Aptitude 2	2.47	0.00		
<u>Total Ilot :</u>		2.47			2.47	0.00		

COMMUNE :

BRESSUIRE

SAU

Aptitude des sols

Surface apte

Surface non épannable

Exclusions

ILOT : 21	SURFACE TOTALE : 2.06					
NOM PARCELLE :	Champ Launay B					
		1.15	Aptitude 2	1.15	0.00	
		0.91	Aptitude 2	0.91	0.00	
<u>Total Ilot :</u>		2.06		2.06	0.00	

ILOT : 22	SURFACE TOTALE : 2.95					
NOM PARCELLE :	Champ Doyen					
		2.22	Aptitude 2	2.22	0.00	point d'eau
		0.73	Exclusion	0.00	0.73	cours d'eau
<u>Total Ilot :</u>		2.95		2.22	0.73	point d'eau
						cours d'eau

ILOT : 28	SURFACE TOTALE : 2.36					
NOM PARCELLE :	Doyen 3					
		1.94	Aptitude 2	1.94	0.00	tiers
		0.42	Exclusion	0.00	0.42	tiers
<u>Total Ilot :</u>		2.36		1.94	0.42	

Total Commune : BRESSUIRE

84.31

69.16

15.15

COMMUNE :

MAULEON

SAU

Aptitude des sols

Surface apte

Surface non épannable

Exclusions

ILOT : 23	SURFACE TOTALE : 1.30					
NOM PARCELLE : St Aubin A		1.30	Aptitude 2	1.30	0.00	
<u>Total Ilot :</u>		1.30		1.30	0.00	

ILOT : 24	SURFACE TOTALE : 0.51					
NOM PARCELLE : St Aubin B		0.51	Aptitude 2	0.51	0.00	
<u>Total Ilot :</u>		0.51		0.51	0.00	

ILOT : 25	SURFACE TOTALE : 5.92					
NOM PARCELLE : St Aubin C		3.14	Aptitude 1	3.14	0.00	
		1.29	Exclusion	0.00	1.29	
		1.50	Aptitude 2	1.50	0.00	
<u>Total Ilot :</u>		5.92		4.63	1.29	

ILOT : 26	SURFACE TOTALE : 0.68					
NOM PARCELLE : St Aubin D		0.38	Aptitude 2	0.38	0.00	
		0.30	Exclusion	0.00	0.30	
<u>Total Ilot :</u>		0.68		0.38	0.30	

ILOT : 27	SURFACE TOTALE : 0.52					
NOM PARCELLE : St Aubin E		0.52	Exclusion	0.00	0.52	

COMMUNE :**MAULEON****Total Ilot :****SAU****Aptitude des sols****Surface apte****Surface non épannable****Exclusions****0.52****0.00****0.52****Total Commune : MAULEON****8.93****6.83****2.10****VOULTEGON****SAU****Aptitude des sols****Surface apte****Surface non épannable****Exclusions****ILOT : 16 SURFACE TOTALE : 3.07****NOM PARCELLE : Sizon 1**

3.07

Aptitude 2

3.07

0.00

Total Ilot :**3.07****3.07****0.00****ILOT : 17 SURFACE TOTALE : 1.31****NOM PARCELLE : Sizon 2**

1.31

Aptitude 2

1.31

0.00

Total Ilot :**1.31****1.31****0.00****ILOT : 18 SURFACE TOTALE : 1.24****NOM PARCELLE : Sizon 3**

1.24

Aptitude 2

1.24

0.00

Total Ilot :**1.24****1.24****0.00****Total Commune : VOULTEGON****5.62****5.62****0.00**

Synthèse du risque érosif par parcelle

Ilot	Nom parcelle	Surface	Pente (%)	Distance au ruisseau	Facteurs de risque retenus	Moyen de protection existant	Risque retenu	Mesure de protection complémentaire prévu
1	La Cressinière BE	0.06						
	La Cressinière AU	1.07						
	La Cressinière	6.57	2%	5 m	ruisseau	bande enherbée 5 m + exclusion réglementaire 35 m	Faible	Pas nécessaire
2	Parcelle 2	0.94	2%	> 35 m	-	-	Très faible	Pas nécessaire
4	La Cressinière	1.48	2%	> 35 m	-	-	Très faible	Pas nécessaire
5	Le Cout Carrefour	3.62	5%	5 m	ruisseau	bande enherbée 5 m + exclusion réglementaire 35 m	Faible	Pas nécessaire
	Le Cout Carrefour BE	0.06						
6	Parcelle 6	0.21	2%	> 35 m	-	-	Très faible	Pas nécessaire
7	Le Cout les Fosses BE	0.15						
	Le Cout Les Fosses AU	0.18						
	Le Cout les Fosses	6.6	3%	5 m	ruisseau	bande enherbée 5 m + exclusion réglementaire 35 m	Faible	Pas nécessaire
8	Le Cout Daniel	1.61	1%	> 35 m	-	-	Très faible	Pas nécessaire
9	Parcelle 9	0.68	4%	> 35 m	mare	exclusion réglementaire 35 m	Très faible	Pas nécessaire
10	La 10	0.93	3 à 10	> 35 m	-	-	Très faible	Pas nécessaire
11	La Limouzière	1.48	2%	> 35 m	-	-	Très faible	Pas nécessaire
12	Parcelle 12	6.66						
13	Parcelle 13	0.36						
14	La Normandière	0.99						
15	Parcelle 15	0.83	3%	> 35 m	-	-	Très faible	Pas nécessaire
16	Bâtiments	0.23						
	Parcelle 16	1.69						
24	Les Poteries	1.19	1%	> 35 m	-	-	Très faible	Pas nécessaire
25	Le Cout Grande	9.48	3%	10 m	ruisseau	bande enherbée 10 m	Faible	Pas nécessaire
	Le Cout Grande BE	0.22						
27	Parcelle 27	0.14	1%	> 35 m	-	-	Très faible	Pas nécessaire
30	Les Vergnes	2.52	< 1	5 m	ruisseau	bande enherbée 5 m + exclusion réglementaire 35 m	Faible	Pas nécessaire
	Les Vergnes BE	0.11						
33	Les Thibaudières	2.84	1 à 3	> 35 m	-	-	Très faible	Pas nécessaire
34	Les Thibaudières	5.2	1 à 3	> 35 m	-	-	Très faible	Pas nécessaire
	Les Thibaudières AU	0.89						
35	Picard 1	1.88	2%	> 35 m	mare	exclusion réglementaire 35 m	Très faible	Pas nécessaire
38	Le Laga	0.64	1%	> 35 m	-	-	Très faible	Pas nécessaire
39	Le Laga	0.53	1%	> 35 m	-	-	Très faible	Pas nécessaire
40	Le Bois Bonin	1.71	4%	> 35 m	-	-	Très faible	Pas nécessaire
41	Les Gardes 0	2.49	< 1	> 35 m	-	-	Très faible	Pas nécessaire
	Les Gardes 0 PN	0.22						
42	Gardes 1	1.93	< 1	> 35 m	-	-	Très faible	Pas nécessaire
43	Gardes 2	1.38	< 1	> 35 m	-	-	Très faible	Pas nécessaire
44	Parcelle 44	0.69						
	Parcelle 44	5.72	2%	5 m	ruisseau	bande enherbée 5 m + exclusion réglementaire 35 m	Faible	Pas nécessaire
	Parcelle 44 BE	0.13						
	Garde 4	3.48	2%	5 m	ruisseau	bande enherbée 5 m + exclusion réglementaire 35 m	Faible	Pas nécessaire
45	Parcelle 45	0.87	1%	5 m	ruisseau	bande enherbée 5 m + exclusion réglementaire 35 m	Faible	Pas nécessaire
46	Garde 2	3.61	1%	> 35 m	-	-	Très faible	Pas nécessaire
47	Parcelle 47	4.6	< 1	0 m	fossé et mare	exclusion réglementaire 35 m	Faible	Pas nécessaire
53	Forchetière	1.23	2%	> 35 m	-	-	Très faible	Pas nécessaire

 Parcelle non épandue